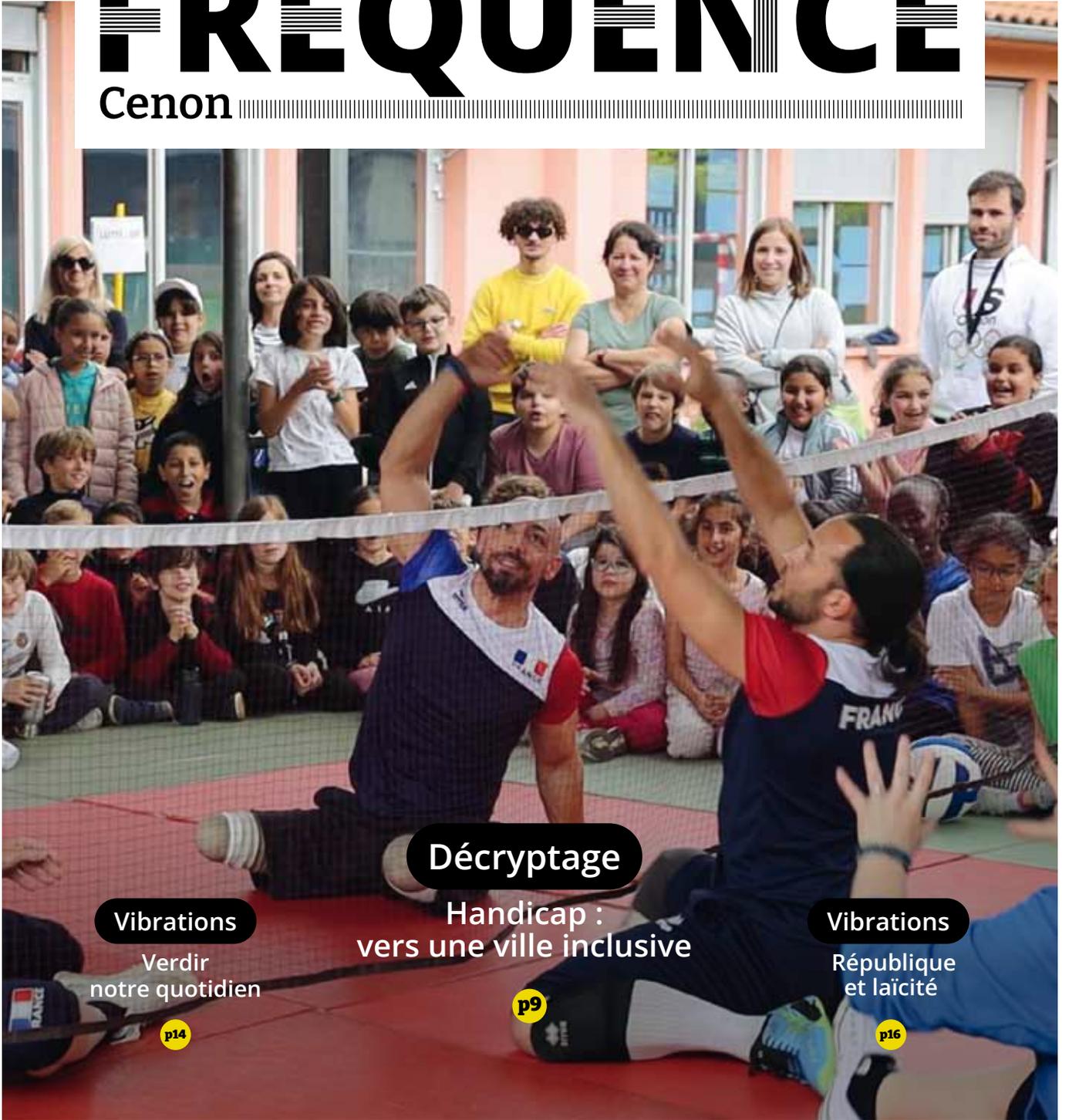


novembre #12 décembre 2024

FRÉQUENCE

Cenon



Décryptage

Handicap :
vers une ville inclusive

Vibrations

Verdir
notre quotidien

p14

Vibrations

République
et laïcité

p16

p9

#vivreacenon



OURS

Fréquence Cenon #12
magazine municipal de la Ville de
Cenon (Gironde)
#12 | novembre - décembre 2024

Edité par la mairie de Cenon
1, av. Carnot - CS 50027
33152 CENON CEDEX

Directeur de la publication :
Maire de Cenon
Conception, coordination,
rédaction, photographies,
distribution :
Direction de la communication
Mise en page, illustrations :
Patricia Birkui
Contributeurs : Marine Salès, clubs
sportifs et associations
Impression sur papier PEFC
à 16 000 exemplaires par l'imprimerie
LAPLANTE (Mérignac 33)
Dépot légal à parution.

Où trouver Fréquence Cenon

Directement dans votre boîte aux
lettres. S'il ne vous a pas été distribué,
avertissez-nous :
T. 05 57 80 70 00
| communication@cenon.fr

Vous le trouverez également dans un
accueil public. Vous pouvez lire et/ou
écouter Fréquence Cenon en version
numérique sur le site internet
| cenon.fr

Prochaine parution : janvier 2025

Horaires mairies

Maison citoyenne
11-13 avenue Schwob
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi
en ouverture continue : 9h-17h30
- Jeudi : 13h30-18h30

Hôtel de ville
1 avenue Carnot
- Du lundi au vendredi :
9h-12h30 et 13h30-17h00
- Jeudi : 13h30-17h00

Serveur vocal unique :
05 57 80 70 00
info@cenon.fr

+ cenon.fr
tant à y faire



@villedecenon #vivreacenon



1 Lundi 16 septembre, plusieurs officiels dont Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, et Jean-François Egron, Maire de Cenon, ont chaussé le casque de chantier pour apposer une plaque d'isolant sur la **résidence Palmer**. Un geste inaugural qui marque le lancement de sa rénovation globale et son intégration dans le périmètre du programme de renouvellement urbain.

2 Mercredi 25 septembre, une **clean walk**, marche de la propreté, a sillonné les rues du bas Cenon. Une sensibilisation à la propreté en ville et à la gestion des déchets qui a rassemblé une cinquantaine de participants bénévoles encadrés par la Brigade verte. En 1h30, ils ont ramassé 19 kg de déchets et 2 648 mégots. Des chiffres qui interpellent sur la responsabilité de chacun, dans la préservation d'un cadre de vie commun.

3 Avec plus de 500 visiteurs durant la matinée du 8 octobre, le 18^e **Forum emploi** a connu une forte affluence. Une attractivité liée à la présence sur un même lieu : de quelques 80 employeurs – recruteurs, d'organismes de formation, d'acteurs de l'accompagnement professionnel et à la création d'entreprise, d'agences d'intérim et d'institutions publiques.

4 Jeudi 10 octobre, la Ville a été récompensée lors de la cérémonie nationale de remise des lauriers du label "**Ville Active & Sportive**", organisée par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS). Ce premier « laurier » témoigne d'une politique sportive innovante et d'une offre d'activités physiques et sportives diversifiée.

5 Chaque année, le **Conseil municipal des enfants** est renouvelé pour moitié, en remplacement des élèves partis en 6^e. Après la présentation de l'instance par le trio agents – élus – Conseil des sages, 36 filles et 27 garçons ont proposé leur candidature. Le 7 octobre, les 589 élèves de CM1- CM2 des 8 écoles communales votaient. Installé le 13 novembre, le nouveau CME va mener des actions autour de l'alimentation et de la laïcité. Il sera également présent aux cérémonies municipales et poursuivra ses échanges avec son homologue sénégalais dans le cadre du partenariat Cenon - Ouakam.

6 Après Laredo (Espagne), Paredes de Coura (Portugal), Hartford (Etats-Unis), Meknès (Maroc), Cenon est officiellement **jumelée à Inegöl** (Turquie). Depuis 2014, les deux villes partageaient une convention de partenariat. Lors de son déplacement du 13 au 18 octobre, la délégation cenonnaise a échangé avec les services culturels de la ville hôte, pris des contacts avec des écoles pour de prochaines mobilités Erasmus+, rendu visite au groupe scolaire Galatasaray (Istanbul) qui recevait des élémentaires de Jules Michelet. Ce jumelage répond aux valeurs de solidarité et de fraternité portées par les deux communes.



Édito

Une Ville haute en valeurs : inclusion, égalité, laïcité

Notre ville s'engage résolument vers plus d'inclusion et de diversité. Une charte sur le handicap affirme notre volonté de faire de Cenon un territoire véritablement accessible à tous les publics. Cette démarche se concrétise par 22 objectifs, touchant tous les aspects de la vie quotidienne : de l'accessibilité des bâtiments publics à l'inclusion scolaire, en passant par le soutien aux manifestations culturelles et sportives inclusives. Notre complexe aqualudique Elodie Lorandi, labellisé Tourisme & Handicap, en est un parfait exemple.

Jusqu'à la fin du mois de novembre, la Quinzaine de l'égalité et de la diversité est aussi l'occasion de célébrer nos différences et de promouvoir le vivre-ensemble. Dans le même esprit, nos actions en faveur de la laïcité, notamment le projet "Vivre ensemble - Rallye citoyen" pour les élèves de CM2 et des collèves, visent à sensibiliser les jeunes aux valeurs de notre République.

Parallèlement, nous poursuivons nos efforts pour faire de Cenon une ville plus verte et agréable à vivre. Le réaménagement du parc de la Mairie, la poursuite du Projet alimentaire territorial et la végétalisation de nos cours d'écoles témoignent de cet engagement en faveur des transitions.

Ensemble, construisons une ville où chacune et chacun trouve sa place, quelles que soient ses différences.

Jean-François Egron
Maire de Cenon

p2

Replay

Résidence Palmer / Clean walk / Forum emploi / label "Ville Active & Sportive" / Conseil municipal des enfants / Jumelage avec Inegöl

p5

Dépêches



p9

Décryptage

Handicap :
vers une ville inclusive !



p14

Vibrations

Verdir notre quotidien /
République et laïcité /
Cenon passe à table

p20

Rétrospective

De la chaufferie centrale
à l'Unité de Valorisation Energétique

p22

En vedette

Mathilde Verger

p23

Au programme

p26

Tribunes politiques



Quinzaine de l'égalité et de la diversité

Jusqu'au 29 novembre, les associations et les services de la ville se mobilisent pour promouvoir l'inclusion, l'égalité des droits et les diversités et sensibiliser les citoyens à ces enjeux avec des rendez-vous culturels, sportifs et artistiques. Après une semaine consacrée à la lutte contre les violences intra-familiales et conjugales portée par le centre social et culturel La Colline et les partenaires de la Ville, la programmation continue avec :

- Samedi 16, 10h45 : balade urbaine « Histoire et héritage au féminin ».
- Samedi 23, 10h30, ludo-médiathèque La Lettre : « Par tous les seins », frise participative sur la représentation des corps dans les médias.
- Lundi 25, 15h : « Ex'ils et elles », récits de vies et témoignages à la ludo-médiathèque La Lettre.
- Vendredi 29, 18 h, espace Simone Signoret : soirée « Au pays de la diversité et de l'égalité ».

Cette grande soirée va proposer trois temps : un spectacle de théâtre et de danse autour de la diversité, l'égalité et le vivre-ensemble, une performance slamée et une lecture théâtralisée. L'évènement met en scène l'école des Cavailles, le centre social et culturel La Colline, le Conseil des sages, encadrés du slameur Ilyes Falami, de la danseuse Azza Sawah, du conteur Wahid Chakib de l'association ALIFS.

Adjointe au Maire déléguée à la citoyenneté, démocratie locale, gestion urbaine de proximité, prévention, égalité femme-homme, lutte contre les discriminations, Hurizet Günder confie :
« Avec la Quinzaine de l'égalité, la Ville et ses partenaires réaffirment leur engagement commun pour lutter contre les violences, particulièrement celles faites aux femmes, ainsi que toutes les formes de discrimination, pour une société plus égalitaire. »



Opération verte

Pour sa quatrième édition, « L'arbre en fête » se tiendra du 7 au 13 décembre dans la métropole avec de nombreuses animations au programme. La Ville de Cenon et Bordeaux Métropole vous donnent rendez-vous au centre Triboulet, samedi 7 décembre, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, pour :

- une distribution des plants d'arbres fruitiers ou d'arbustes : à réserver en ligne sur le site de Bordeaux Métropole,
- le broyage de vos végétaux (sans inscription) : venez avec vos branches et repartez avec

vos broyat prêt à l'emploi. Seuls les branchages de 25cm de diamètre maximum sont acceptés,

- une distribution de composteurs, capacité de 400 L (sans inscription),
- une initiation au compost animée par l'association Au ras du sol.

« L'arbre en fête » s'inscrit dans l'opération « Plantons 1 million d'arbres » démarrée en 2021. Habitants et pouvoirs publics ont déjà collectivement planté 504 702 arbres dans la métropole.

Récupération et broyage des sapins naturels

Afin de réduire les déchets verts et les dépôts sauvages, la Ville met en place un service de broyage des sapins naturels.

Du 6 au 17 janvier : déposez vos sapins (naturels sans ornements) dans l'un des six points de collecte répartis sur les places de la ville : Marcel Sembat, Henri Sellier, avenue Bérégovoy (à proximité du conteneur le Relais), Martyrs de la résistance, Louis Duvin, Clair Logis, Jean Moulin, Paul Verlaine.

Dans la journée du vendredi 17 janvier, le service vert de Bordeaux Métropole effectuera le broyage et retirera le barriérage spécifique à cette opération afin d'éviter tout nouveau dépôt.

Infos services

Rentrée scolaire

Durant cette année scolaire, 2 216 élèves étudient dans les écoles communales :

- 872 en maternelle,
- 1 344 en élémentaire,
- dont 57 en ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire, dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés.
- 1 406 élèves de collège (640 à Jean Zay, 766 à Jean Jaurès) et 595 élèves de lycée complètent les effectifs.

Le budget investi par élève par la Ville est resté stable :

- fournitures scolaires permettant aux familles de faire l'économie d'achats de cahiers, stylos, etc. : élémentaire : 44,00 € par élève, maternelle : 35,00 € par élève,
- bibliothèque : 2,00 € / élève,
- transport : 7,35 € / élève
- sorties : 7,00 € / élève
- classes spéciales (en supplément du budget / élève) : ULIS : 161 € par classe, RASED : 700 €, cours de langue et culture d'origine : 50 € par classe



Recensement 2025

La campagne de recensement débutera le 16 janvier pour se finir le 22 février. Dans les immeubles d'habitat collectif, les agents recenseurs se présentent directement à domicile. Dans les habitations individuelles, le dossier sera déposé en boîte aux lettres avec des identifiants de connexion pour effectuer la démarche en ligne. Le recensement ne s'adresse qu'à 8% des logements sur la commune. Cette année, certains logements seront concernés par une deuxième enquête : l'enquête famille. Plus d'info à venir sur cenon.fr et dans Fréquence Cenon 13.

Jeunesse



Futsal féminin

Afin de rendre accessible les structures municipales aux habitants et développer des actions en faveur d'un public féminin, le service jeunesse et ses partenaires AJAGH, centre social et culturel La Colline, US Cenon ont ouvert un créneau futsal filles :

- les mardis 17h30 – 19h30, au gymnase Lalanne (hors période de vacances scolaires),
- en libre accès, à partir de 11 ans.

La pratique se veut conviviale, sans esprit de compétition, encadrée par des animateurs - animatrices.

Hors vacances scolaires, les garçons peuvent eux aussi pratiquer le futsal en libre accès :

- les mercredis de 21h à 22h30 au gymnase de la Morlette,
- les vendredis de 20h30 à 22h30 au gymnase de la Marègue.

« Sport et solidarité » pour les vacances de fin d'année

Le service jeunesse de la ville prépare un programme d'animations pour les deux semaines de vacances de décembre. Seront proposées en accès libre au gymnase Lalanne :

- Des séances multisports,
- Des maraudes en collaboration avec l'association Un rayon de solidarité.

Cette quinzaine devrait se clôturer par une soirée festive,

afin de souhaiter une bonne année à la jeunesse cenonnaise. Projet de vacances travaillé en partenariat avec des acteurs locaux tels que Visions mêlées, l'AJHAG, le centre social et culturel La Colline et Un rayon de solidarité. Informations complémentaires à venir sur cenon.fr
Renseignements : service.jeunesse@cenon.fr

Vie associative

Centre social et culturel La Colline

Les ateliers loisirs adultes ont repris en octobre :

- Ateliers sur inscription : cuisine* (les jeudis de 9h30 à 12h30), sport (les vendredis de 14h à 17h).

- Ateliers sans inscription : couture* (mardis de 14h à 16h), atelier libre (jeudi de 14h à 16h), zen-stretching / yoga (un vendredi sur 2, de 14h à 16h).

Adhésion au centre pour tous les ateliers. *Participation financière possible. Et si vous souhaitez partager vos savoir-faire et/ou vous investir, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles !

Détails et inscription à l'accueil du centre, au 05 57 70 90 30 ou sur csc-lacolline.com.



La robotique avec Un rayon de solidarité

Un rayon de solidarité réalise et soutient toutes actions limitant l'exclusion en France (organisation de maraudes) et à l'international (parrainages d'orphelins).

Au cœur de son action, figure également la mise en place d'ateliers ludiques qui offrent un espace sécurisé et stimulant pour les enfants issus de milieux défavorisés.

Tous les samedis, elle donne rendez-vous aux 10 - 17 ans à l'espace jeunesse - famille Nelson Mandela, pour s'essayer à la robotique, et tout en jouant, développer des compétences en électronique et en codage. Une participation annuelle est demandée.

Infos et inscriptions : robotikidscenon@gmail.com
06 07 03 49 06
unrayondesolidarite.fr



100 000 euros pour vos idées !

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour proposer vos idées au budget participatif, deuxième édition, sur la plateforme : jeparticipe.cenon.fr. Regroupez-vous par deux ou en collectif et laissez parler vos idées : 100 000€ seront attribués par la Ville pour l'ensemble des projets.

Conditions pour participer

- Avoir + de 11 ans
- Habiter, travailler ou étudier à Cenon
- Être au moins deux à porter le projet (une seule proposition recevable)

Critères à respecter pour mon projet

- Qu'il soit localisé à Cenon
- Qu'il améliore le cadre de vie et la vie ensemble
- Qu'il porte sur une compétence de la Ville : nature en ville,

culture, sport et loisirs, jeunesse, solidarité, cadre de vie

- Qu'il coûte 25 000 € maximum
- Qu'il vive en autonomie ou grâce à l'implication des habitants
- Qu'il soit réalisable sous 24 mois

Calendrier

- Dépôt des projets : du 1er septembre au 31 décembre 2024
- Etude de recevabilité par la Ville : de janvier à mars 2025
- Vote par les Cenonnais : en avril et mai 2025
- Résultats : juin 2025
- Réalisation des projets : avant juin 2027

Renseignements :

jeparticipe.cenon.fr
Pôle proximité, démocratie locale et citoyenne :
05 57 80 35 40 - 06 13 22 85 98



Nous restons à votre écoute



● Les permanences du Maire

Jean-François Egron
vous reçoit sur rendez-vous,
à prendre auprès du cabinet du Maire.

T. 05 57 80 35 56
| cabinet.maire@cenon.fr

Le mercredi 18 décembre de 14h30 à 17h
Le mercredi 22 janvier de 14h30 à 17h

● Vos adjoints de quartiers vous reçoivent sur rendez-vous pour échanger avec vous sur votre vie de quartier, votre cadre de vie. Entretien également possible par téléphone. Inscription préalable obligatoire :

T. 05 57 80 35 40 | adjointsdequartier@cenon.fr



Jean-Marc Simounet

Adjoint aux grands travaux,
patrimoine, voirie

Quartiers Palmer, Gravières et Cavailles



Patrice Buquet

Adjoint aux sports
Quartiers Marègue,
8 mai 45, Plaisance et Loret



Fernanda Alves

Adjointe au développement
associatif, actions jeunesse
Quartiers du bas Cenon

Conseils de quartier

Si chacun a son mot à dire sur ce qui se passe dans son quartier, il n'est pas toujours facile de dégager du temps. Horaires, lieux de rendez-vous, sujets abordés, prise de parole en public... Répondez à l'enquête en ligne sur jeparticipe.cenon.fr pour améliorer la tenue des conseils de quartier et participer à la vie de la cité.

● Conseil municipal

Lundi 18 novembre
Lundi 16 décembre
18h | Salle du conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour sur cenon.fr et les comptes-rendus vidéo sur la chaîne YouTube de la Ville.



Suivez les séances en direct sur cenon.fr



Décryptage

Handicap : vers une ville inclusive

Atelier de percussions au foyer de vie du Cypressat.

D'après l'analyse des besoins sociaux commandée par la Ville et le CCAS, une proportion élevée de personnes en situation de handicap vivent à Cenon.

Les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) représentent un taux bien plus important que dans les autres territoires de comparaison.

Autre singularité cenonnaise : la présence nombreuse en ville, d'associations, de structures médico-sociales, de foyers de vie qui pousse la municipalité à renforcer son travail de partenariat dans le domaine du handicap.

Cette volonté se traduit aujourd'hui par une « charte du handicap », feuille de route donnant aux services municipaux un cadre et des objectifs, dans la limite des compétences dévolues aux collectivités territoriales.

Difficilement chiffrable avec exactitude, le handicap toucherait 12 millions de personnes en France, soit 18 % de la population.

A Cenon, la Maison départementale de la solidarité (MDS) regroupe l'ensemble des professions sociales accompagnant les personnes en difficulté dans leurs démarches (santé, aides sociales, protection de l'enfance, des femmes, etc.). Elle est la porte d'entrée pour l'ouverture de leurs droits.

La Ville a elle une obligation d'inclusion, tant dans l'accessibilité aux établissements recevant du public, que dans la vie sociale de la commune. Deux textes font référence en la matière : la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et « la convention internationale sur les droits des personnes handicapées », adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 décembre 2006 et ratifiée par la France le 1er avril 2010.

Une « charte du handicap » pour garder le cap

La Ville a souhaité renforcer la coordination existante entre les acteurs œuvrant sur le handicap, en intégrant dans les politiques publiques de la ville, chaque situation de handicap : mental, psychique, sensoriel, moteur.

Ainsi, la « charte du handicap » répertorie les actions municipales entreprises, à poursuivre, à renforcer ou à entreprendre, dans les domaines de : l'information et la sensibilisation – l'accessibilité aux lieux publics – l'enfance et l'éducation – la vie à domicile – le sport et la culture – le logement – l'emploi et la formation.



Fatiha Barka,
Conseillère municipale en charge du handicap,
de la mise en œuvre des programmes
pour l'accessibilité

« Le changement de regard sur la différence et l'accès pour tous aux activités sont des points essentiels à améliorer pour rendre la ville plus ouverte. La rédaction d'une charte du handicap comme document de référence marque la volonté de coopération entre les différents acteurs de la ville, dans le but de trouver la meilleure adéquation entre les besoins des personnes en situation de handicap et les possibilités d'actions transversales à mener. »





22 objectifs pour une ville plus inclusive

La « charte du handicap » détermine 22 objectifs thématiques. Passage en revue non exhaustif, des actions lancées ou déjà menées en 2024 - 2025 :

Objectifs

- >> 2 : faire évoluer le regard sur le handicap.
- >> 14 : soutenir des expositions ou spectacles d'artistes en situation de handicap.
- >> 15 : encourager la participation des personnes en situation de handicap à différentes activités.
- >> 16 : encourager l'organisation de manifestations culturelles ou sportives portées par des personnes en situation de handicap.

Entrent dans ces objectifs :

- l'organisation du Téléthon,
- la démonstration d'handisport pour les écoles Guesde et Maumey à l'occasion du passage du relais de la flamme olympique (photo de Une),
- l'accueil des spectacles du SAVS Rive droite ou du festival Un R'festif,
- la médiation culturelle « 2 poids 3 mesures » menée à l'institut Bellefonds en partenariat avec l'espace Simone Signoret et le collectif Tutti,
- le montage par les jeunes volontaires en service civique à Cenon et à Ouakam d'un projet commun sensibilisant aux domaines du handicap et de l'interculturalité.



Objectif

>> 3 : rendre l'information accessible à tous.

- Votre magazine municipal Fréquence Cenon est disponible en version audio sur cenon.fr.

Objectif

>> 6 : engager les agendas d'accessibilité des bâtiments.

- Création du complexe aquatique Elodie Lorandi labellisé « Tourisme & Handicap ».
- Réhabilitation du château Palmer en cinéma (Utopia Palmer) avec création d'un ascenseur menant aux salles de l'étage.

Objectif

>> 7 : mise en œuvre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics).

Les aménagements ponctuels ou les requalifications complètes de la voirie incluent :

- La mise en conformité des traversées piétonnes : création d'abaissés de trottoir, pose de bandes / dalles podotactiles.
- La mise en conformité des trottoirs : augmentation de leur largeur (minimum 1,40m), reprise des dévers, revêtement stable sans irrégularités.
- La création de places de stationnement PMR aux abords de bâtiment public.

Objectif

>> 9 : aménager et faire respecter l'espace public afin d'assurer et d'améliorer la libre circulation des personnes.

- Aménagement de voies vertes Carnot, rues des catalpas, Clément Ader, cours de Verdun, avenue Jean Jaurès, le long de l'estacade (à venir)
- Enherbement d'allées au cimetière Saint-Paul en remplacement du gravier, rendant le site plus praticable aux fauteuils roulants.

Objectifs

- >> 11 : favoriser et promouvoir l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de la petite enfance, éducatives ou spécialisées.
- >> 12 : soutenir les actions visant à améliorer la pédagogie, l'éducation adaptée, la formation et la communication quel que soit le type de handicap.

- Depuis 2020, deux éducatrices municipales (une éducatrice spécialisée qui intervient auprès des enfants en élémentaire, et une éducatrice de jeunes enfants auprès des enfants de maternelle) facilitent l'inclusion des enfants à besoins particuliers et/ou en situation de handicap sur les temps péri et extra scolaires, ainsi que l'accompagnement des professionnels dans l'accueil de ces enfants.
- « A la découverte du système inclusif italien » pour trois professeurs de l'école élémentaire Camille Maumey et 4 professeurs du collège Jean Jaurès, dans le cadre des mobilités Erasmus+.

Objectif

>> 18 : soutenir et participer à toute action en faveur de la création de logements adaptés et l'adaptation de logements existants.

- Dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain : construction de 14 logements inclusifs.

Objectif

>> 22 : sensibiliser le personnel communal à l'accompagnement du public porteur de tout type de handicap, en mettant en place des plans de formation.

- Formation des agents de la piscine à l'accueil et à l'encadrement du public en situation de handicap.
- Déclinaison de formations premiers secours en santé mentale (PSSM) : partenariat avec l'association Rénovation pour une session dédiée aux agents qui accompagnent les publics, notamment les jeunes.

D'autres actions vont venir enrichir la poursuite de ces objectifs.



Vanessa Arenas,
accompagnatrice d'enfant en situation de handicap (AESH)

Depuis 2022, j'accompagne à l'école primaire Léon Blum une élève inscrite en ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire). Agée de 9 ans, elle y suit le programme de CM1.

Présentant des troubles du spectre autistique (TSA), ne parlant pas, mon rôle est de faciliter son inclusion dans la classe, de la faire progresser au niveau scolaire et de l'aider à acquérir plus d'autonomie dans son quotidien à l'école.

Etant sous la responsabilité pédagogique de sa maîtresse ULIS, celle-ci me donne un programme personnalisé que je lui fais suivre. Le matin, dès son arrivée, l'élève a son rituel qui porte sur la date et la température du jour. Ensuite c'est l'apprentissage des sons, l'écriture, puis les mathématiques au retour de la récréation. L'après-midi, la maîtresse disposant de plus de temps, travaille en direct avec elle. Sinon, elle se rend en sport inclusif.

Tous les ans, je participe à la réunion d'évaluation de son projet personnalisé de scolarisation (PPS) qui réunit les parents de l'enfant, la directrice de l'école, l'enseignante du dispositif ULIS, la référente de la Maison départementale des personnes handicapées. Cette réunion permet de (re)définir les aménagements matériels et les accompagnements humains nécessaires à ses besoins.

Employée de l'Education nationale, j'ai suivi une formation sur les troubles autistiques délivrée par la Direction des services départementaux de l'Education nationale. Mon choix de devenir AESH s'explique en partie par l'empathie que j'ai toujours ressentie pour les personnes en situation de handicap. En particulier pour les enfants. Je me suis toujours intéressée à leur vie quotidienne. J'exerce un beau travail plein d'humanité, qui donne des « leçons de vie » au quotidien. Je relativise beaucoup de choses grâce à ça.



Elodie Gacia,
*maman d'un enfant en situation de handicap
scolarisé à Cenon*

Vers ses 14 mois, j'ai commencé à observer chez mon fils des comportements inadaptés. L'obtention de diagnostic a été un véritable parcours du combattant, l'annonce de ce dernier un véritable choc. J'ai rapidement été orientée vers le centre médico-psychologique petite enfance de Cenon (CMPPE), La Coccinelle, qui dispense prévention, diagnostic et soins pour les enfants de 0 à 3 ans.

Mon fils a commencé sa scolarité en maternelle à Artigues-Près-Bordeaux avec des prises en charge en orthophonie. Les apprentissages se sont vite avérés très éprouvants et la poursuite de sa scolarité en CP a été conditionnée par une notification MDPH (Maison départementale pour le handicap) et une intégration en dispositif ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire).

En 2022, il entrait à l'école Léon Blum de Cenon où il a bénéficié de l'assistance d'un AESH (accompagnateur pour enfant en situation de handicap). Son handicap ne lui permettant pas de suivre un enseignement à plein temps, il était déscolarisé deux demi-journées par semaine : des temps où il était notamment pris en charge par Handissoa (handicaps Sud-Ouest autisme), association cenonnaise qui accompagne les enfants et jeunes adultes porteurs de TSA (troubles du spectre autistique) et des troubles associés.

Grâce à l'observation et aux outils mis en place par les éducatrices municipales spécialisées, il a pu rester à l'école sur les temps méridiens, accéder à l'accueil périscolaire et plus récemment au centre de loisirs. Cet accompagnement personnalisé a été précieux pour lui permettre de poursuivre sa scolarité.

En 5 ans, mon fils a fait des progrès spectaculaires. Il a fait cette année sa rentrée en 6^e (ULIS) au collège Jean Jaurès.



Laurent Anton,
*éducateur spécialisé et coordinateur des activités du jour
au foyer de vie du Cypressat*

Je travaille depuis 2009 au foyer de vie du Cypressat qui héberge des personnes en situation de handicap mental et / ou psychique. Partager leur quotidien, les aider à s'épanouir, à accéder à leur rêve pour s'inscrire durablement dans la société telles sont, entre autres, les raisons qui m'ont poussé à choisir ce métier.

Edéa (association Ensemble développons l'accompagnement qui gère entre autres le foyer de vie, le centre d'activités Florada, la résidence La Lorette) a toujours misé sur la sensibilité artistique des personnes dont elle s'occupe. Musique, composition vocale, radiophonie, théâtre, danse, etc. : ses partenariats avec Culture du cœur, le Rocher de Palmer, la FRAC, le Cuvier de Feydeau, la Manufacture, pour ne citer qu'eux, en sont une belle illustration.

En 2023, dans le cadre de son partenariat avec l'Opéra de Bordeaux, la mairie de Cenon nous a contactés afin de bénéficier de « Séances détente », représentations artistiques adaptées aux personnes porteuses d'un handicap. Une magnifique occasion pour nos résidents de découvrir l'édifice culturel et de s'ouvrir à ce genre musical.

Toute sortie culturelle contribue à leur inclusion dans la société. Sortir, découvrir de nouvelles choses, est important pour leur bien-être, leur développement personnel, social, et pour leur ouverture au monde. Après chaque sortie, je les trouve apaisés.

L'art transcende le handicap. Son lien avec l'accompagnement thérapeutique est fort. Quant aux pratiques artistiques, elles permettent à nos résidents d'être qui ils sont, d'exprimer leurs ressentis, leurs émotions. Et lors de restitutions publiques, de se placer au cœur de la société.

Hervé Chiron,
directeur de la politique de la ville et de l'habitat

Inscrit dans le cadre du programme de renouvellement urbain du haut Cenon (Palmer, Saraillère, 8 mai 45), le projet d'habitat inclusif porte sur la construction de nouveaux logements pour les personnes en situation de handicap.

C'est une opération pilote initiée par la Ville de Cenon et soutenue par les bailleurs Domofrance, Mésolia, Bordeaux Métropole et le Conseil départemental via sa commission Habitat inclusif.

Sur le secteur Palmer, Domofrance s'engage à construire 11 locaux, dont 10 logements inclusifs et un espace de convivialité. A la Saraillère, Mésolia se charge de l'édification de 4 logements inclusifs et d'un espace de vie commune favorisant le vivre-ensemble. La livraison de ces logements est prévue fin 2025.

Deux associations spécialisées dans l'insertion, l'intégration et l'amélioration des conditions d'existence des personnes handicapées, vont accompagner la mise en œuvre du projet : l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) pour Domofrance et l'ARI (Association d'Insertion pour l'Intégration des personnes en situation de handicap ou en difficulté) pour Mésolia.

Ces structures associatives vont étroitement collaborer avec le CCAS de Cenon pour faire un travail de repérage auprès du public concerné. L'objectif est d'éviter que les jeunes cenonnais autistes en quête d'autonomie, les personnes porteuses d'un handicap visible ou invisible qui recherchent un logement adapté, ne passent à travers les mailles du filet.

Le projet s'ouvre également aux autres publics ne résidant pas dans la commune si leur parcours résidentiel et leur projet de vie sont en adéquation avec les orientations du projet. Les logements adaptés sont peu nombreux. Le programme de rénovation urbaine est la fenêtre de tir à ne pas rater pour y inclure du logement inclusif, aux côtés des aménagements et de la réhabilitation des quartiers.





Verdir

notre quotidien

Cenon poursuit son engagement dans une transition écologique globale avec le lancement de plusieurs projets innovants visant à verdir la commune, favoriser la biodiversité, améliorer le cadre de vie et l'alimentation des habitants.

● Parc de la Mairie : une halte nature à vivre, quel que soit son âge

Pensé pour répondre aux attentes des familles et des amoureux de la nature, le parc de la Mairie promet d'offrir détente et loisirs à tous les habitants.

Ses 4 000 m² vont se peupler de 90 arbres, majoritairement des feuillus, adaptés aux caractéristiques du sol gorgé d'eau. Au centre, la prairie sera dotée de bancs et de tables de pique-nique pour profiter de moments en plein air. Autour, les allées vont rendre le site accessible à tous.

Également espace de loisirs pour les enfants, une aire de jeux en bois inclusifs va s'adresser à toutes les tranches d'âge et sera adaptée aux handicaps. Quant au jeu d'eau interactif, il promet rires et rafraîchissement. Enfin, une guinguette saisonnière proposera snacks et boissons.

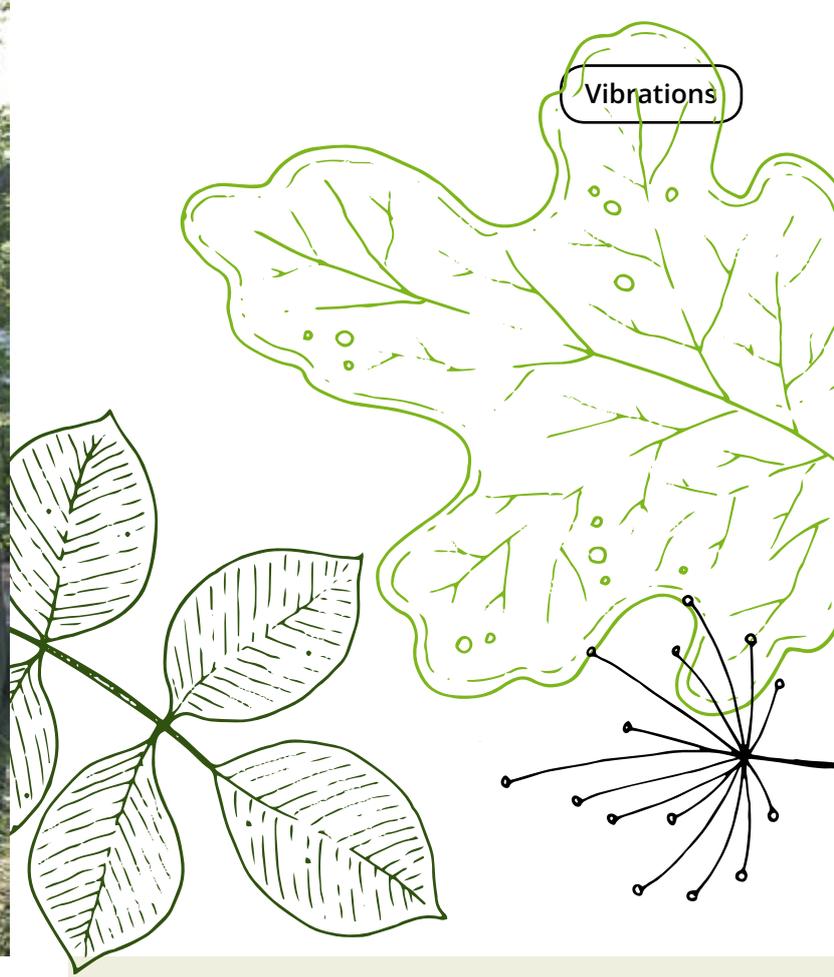
Le parc de la Mairie est également conçu pour faire la jonction entre l'avenue Carnot et le parc Palmer. A ce titre, l'acrobatique chemin des Mulets va être équipé d'escalier et d'une passerelle métallique facilitant et sécurisant la montée.

L'ensemble de cet espace sera accessible à l'été 2025.





Vibrations



● Le projet alimentaire de territoire (PAT) s'implante en ville

Porté par le GPV* pour les quatre communes partenaires (Bassens, Cenon, Floirac, Lormont), le PAT a pour ambition première de produire des légumes biologiques de saison, pour fournir la restauration collective publique. Chaque ville a identifié des terrains de production. A Cenon, ce sera : le stade Labat, le parc du Loret et le tiers-jardin Sellier.

Au stade Labat, la Ville s'oriente vers la création d'un verger composé d'arbres à agrumes. Des espèces choisies pour leur faible besoin en eau, la ressource à Labat étant présente en faible quantité. La plantation cet hiver d'une trentaine de sujets aura valeur de test.

Au Loret, la piste d'une parcelle maraîchère est à l'étude. Pour l'irrigation, l'exploitant agricole pourra s'appuyer sur le complexe aqueduc voisin. Conçue à cet effet, l'eau de débordement de la piscine est récupérée, déchlorée, pour être réutilisée dans les arrosages avec une qualité d'eau pluviale.

● Le tiers-jardin Sellier : lieu d'échanges et d'apprentissage

Cet automne, la Friche Sellier va renaître sous la forme d'un tiers-jardin, toujours coordonné par le trio associatif Germaine Veille, NezPic, Le déclencheur souple.

Lieu d'apprentissage pour un jardin au naturel, il s'inscrit dans le PAT, en tant que support à de la sensibilisation pédagogique. Associés à sa gestion, les habitants de Sellier pourront y cultiver des légumes, des fruits, des herbes aromatiques pour leur propre consommation, et se réunir autour d'animations socioculturelles.

● Végétalisation de la cour d'école Van Gogh

Après les écoles élémentaires Jaurès et Cassagne, c'est au tour de la cour de récréation de Van Gogh de connaître une opération de déminéralisation. En remplaçant une partie du bitume par des espaces plantés d'arbres, d'arbustes et de plantes, l'objectif est de faire abaisser la température dégagée par les sols, de les rendre perméables à la pluie, de créer des zones d'ombre et de fraîcheur. Soit rendre les pauses récréatives des enfants plus agréables, tout en luttant contre le réchauffement climatique. Cette végétalisation va se dérouler durant les vacances de février.

*GPV : Grand Projet des Villes rive droite



Laurent Péradon,
Adjoint délégué à l'environnement,
la transition écologique et la mobilité

« Espace de détente, production alimentaire, déminéralisation des cours d'école : ces réalisations améliorent et embellissent le cadre de vie, mais surtout, ont la spécificité de s'inscrire dans les usages et le quotidien des habitants. »

République et laïcité

La laïcité est un principe fondamental de notre société. Depuis 2021, la formation aux fondamentaux de la laïcité est obligatoire pour tous les agents publics. A Cenon, en partenariat avec la Ville, l'association Thésée intervient pour sensibiliser et former au principe de laïcité et aux valeurs de la République. Autre actualité : l'anniversaire de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'État, auquel se greffe la restitution du parcours « vivre ensemble » suivi par 560 élèves de collège et de CM2.

Parce que la laïcité garantit la neutralité des agents nécessaire à assurer l'égalité des citoyens face au service public quelles que soient leurs convictions ou croyances, 172 agents de la mairie et du centre communal d'action sociale ont déjà suivi la formation sur les fondamentaux de la laïcité.

● 210 personnes formées depuis septembre 2023

C'est l'association Thésée qui a conduit la formation de deux jours dispensée aux agents. S'agissant d'un plan national de formation, son contenu est imposé, mais le formateur a la liberté d'utiliser des outils pédagogiques qui lui sont propres. Ainsi, Thésée a coutume de faire intervenir un slammeur, pour rendre l'information plus vivante.

Parce qu'il existe une laïcité « à la française », le premier volet rappelle les faits historiques qui ont mené à ce besoin de laïcité, jusqu'à la loi de 2004 interdisant dans les écoles le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse.

Le second volet se concentre sur le juridique et les trois principes sur lesquels repose la laïcité : « *la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, l'égalité de tous devant la loi quelles que soient ses croyances ou ses convictions* ».

Une fois ces deux volets abordés, les stagiaires échangent autour des situations qu'ils ont rencontrées, ou qu'ils pourraient rencontrer, et des réponses à apporter.

Signalons qu'en plus des agents, Thésée a également animé des sessions de 3 heures ou d'une journée pour 17 associations locales, 10 élus et 11 représentants du Conseil des sages. D'autres sessions vont suivre en 2025.

● Un parcours « vivre ensemble » pour 560 élèves

Le parcours « Vivre ensemble » piloté par le service jeunesse, s'adresse aux classes de 5^e (+ une classe de SEGPA) : la naissance des religions monothéistes étant à leur programme d'histoire géo. S'y ajoutent les CM2 de Jaurès, Cassagne, Michelet, Maumey.

Depuis septembre, les élèves ont bénéficié de temps d'échanges et d'ateliers (« laïcité », « croire et savoir », « la non-croyance ») avec leurs enseignants et l'association L'Atelier laïcité. Naturellement, ces échanges ont fait naître tout un tas de questions, transmises aux représentants des cultes, invités à y répondre.

Après les mots : les images. Du 2 au 6 décembre, les élèves vont visiter les lieux de culte et les photographier. Témoignages et images vont être consignés dans un livret pédagogique et exposés lors d'une soirée au Rocher de Palmer.



Hurizet Günder,

Adjointe déléguée à la citoyenneté, démocratie locale, gestion urbaine de proximité, prévention, égalité femme-homme, lutte contre les discriminations

« Je nous félicite collectivement de l'engagement républicain porté par les services de la Ville et nos partenaires, pour une société laïque, fraternelle et égalitaire. »

**Programme d'anniversaire de la loi
du 9 décembre 1905 de séparation
des églises et de l'État**

- **Journée du 10 décembre au Rocher de Palmer.**
Pilotée par la Préfecture, l'Education nationale, Thésée.
Spectacle donné par des élèves de 3^e des villes de
Floirac, Pessac, Bordeaux-Lac, Mérignac.

- **Le 11 décembre : « ensemble pour la[ic]ité ».**
Rencontre interprofessionnelle pour les agents de la
mairie et du CCAS, personnels de l'Education nationale,
salariés et bénévoles d'associations et de clubs
sportifs, salariés et responsables d'entreprises.

- **Le 20 décembre : restitution du parcours « Vivre
ensemble ».**
Distribution des livrets pédagogiques, exposition
des travaux des élèves, fresque réalisée en direct,
exposition « La Laïcité en images »
de Nicolas Camoisson.

Cenon passe à table



Dans les restaurants cenonnais, les plats servis sont à l'image de l'éclectisme culturel présent en ville. Vous pouvez voyager d'un continent à l'autre, passer d'une salade thaïe à un kefta turc, d'un yassa africain à un cozido (pot au feu) portugais... Les amoureux du terroir et de la gastronomie se félicitent quant à eux de la réouverture du Paradoxe.

Depuis septembre, le restaurant Paradoxe a entamé un nouveau chapitre. L'ancien chef du Porte Quinze (Caudéran), Gilbert Okoin, et son associé Sylvain Casenave-dit-Milhet, y proposent une gastronomie savoureuse, où chaque plat raconte une histoire...

Gilbert Okoin, vous succédez à Christophe Girardot, quelle est votre envie ?

« Sylvain (Casenave-dit-Milhet) et moi nous connaissons depuis 20 ans. Notre complémentarité est un atout. Nous partageons la même vision : rendre la gastronomie accessible et privilégier le contact avec les clients. Notre souhait est de proposer une cuisine précise, axée sur les saveurs. »

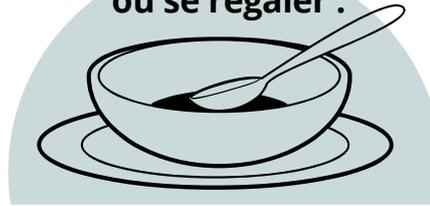
Comment définiriez-vous votre style culinaire ?

« Je qualifierais ma cuisine d'éclectique. J'aime travailler les produits de saison avec précision, en mettant l'accent sur le goût et la présentation. Chaque plat est conçu pour faire ressortir les saveurs naturelles des ingrédients, tout en offrant une expérience unique. J'aime explorer les saveurs locales et saisonnières pour créer des plats qui racontent une histoire, tout en gardant un équilibre entre tradition et modernité. Je suis particulièrement fier de notre émulsion d'huître, mais je pourrais tout autant mettre en avant notre pigeon, notre cabillaud confit au lissé de navet ou nos figues rôties au siphon de yaourt... »

Restaurant Paradoxe, 9 allée de la Morlette.
Menu entrée-plat-dessert à 25 euros le midi, et des parcours à 40, 50 ou 70 euros le soir.
Du mardi au samedi. Tél : 07 48 45 13 08.
paradoxe-restaurant.com



Les bonnes adresses où se régaler :



Cuisine traditionnelle

Terre & mer

5 avenue Jean Jaurès (le midi du lundi au samedi)

Bib'strot

99 Avenue Jean Jaurès
(le midi lundi et mardi / midi et soir du mercredi au vendredi)

Maison Blackwood

10/12 crs de Verdun (le midi du lundi au vendredi)

L'atelier

70 Avenue Jean Jaurès
(le midi du lundi au mercredi / midi et soir du jeudi au samedi)

Ze Rock

1 bis rue Aristide Briand (midi et soir du mardi au samedi)

Le Gambetta

80 Crs Gambetta (le midi du lundi au samedi)

L'Orangerie

3Ter Rue Condorcet (le midi du lundi au vendredi)

Spécialités afro-marocaines

Sahara

centre Emeraude, 61 Rue Camille Pelletan
(midi et soir du mercredi au samedi)

Spécialités asiatiques

Indi-thaï

2 Av Georges Clemenceau
(midi et soir du dimanche au vendredi / le midi le samedi)

Santosa

27 Av René Cassagne (midi et soir du lundi au dimanche)

Sek'ook

28 Rue Clément Ader - complexe aqualudique Elodie Lorandi
(midi et soir jusqu'à 20h du mardi au dimanche)

Chef Jin

16 bis rue Camille Pelletan
(midi et soir du mercredi au samedi / le soir le dimanche)

Spécialités portugaises

La petite auberge Éric & Eliane

39 rue Jules Guesde (le midi du lundi au dimanche)

Chez Carneiro

2 crs Gambetta (midi et soir jusqu'à 20h du lundi au samedi)

Spécialités turques

Nazik Kebap Pide

1 rue Roger Salengro (midi et soir du mardi au dimanche)

Dua Nazik restaurant

16 rue Camille Pelletan (midi et soir du mercredi au lundi)

>> Burgers, kebabs, tacos, pizzas... une quinzaine d'établissements proposent une cuisine dite rapide, à consommer sur place ou à emporter.

De la chaufferie centrale à l'Unité de Valorisation Énergétique

60 ans de performance thermique

« La création en 1960 de la ZUP (zone urbaine prioritaire) des Hauts-de-Garonne va transformer radicalement le paysage de la rive droite. Sur 543 hectares, l'architecte parisien Jean Fayeton, assisté du Bordelais Francisque Perrier, disposent avec une rigueur toute géographique un ensemble de barres et de tours dans lequel s'installent 35 000 personnes entre 1960 et 1968. » (extrait d'une brochure Aquitanis - année de parution inconnue)

C'est dans ce contexte, à la fin des années 60, avant l'implantation des immeubles de la Marègue, qu'est construite la chaufferie centrale. Utilisant la géothermie, la chaufferie maintient à bonne température l'eau sanitaire et le chauffage des habitations des communes de Cenon, Lormont et Floirac.

● Répondre à la problématique des déchets ménagers

Face aux difficultés de ramassage et de destruction des ordures ménagères, la municipalité lance en 1975 une étude pour implanter une usine d'incinération. L'opération se fera en deux temps. En 1979, pour être en conformité avec « l'arrêté du 20 juin 1975 relatif à l'équipement et à l'exploitation des installations thermiques en vue de réduire la pollution atmosphérique et d'économiser l'énergie », la cheminée de la chaufferie gagne en hauteur. Depuis, elle culmine à 53 m de haut pour un diamètre de 1,30 m. Enfin, le 11 décembre 1980, la commune acte le projet de construction d'une usine d'incinération.

● Naissance de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

Les travaux de l'UVE débutent en mars 1982, la mise en service s'effectue en octobre 1984. Accolée à la chaufferie centrale,

Amorcé dans les années soixante, le réseau de chaleur des Hauts-de-Garonne nécessite une remise en état régulière afin de conserver ses attributs environnementaux, économiques et sociaux. Après le volet technique, le site cenonnais se refait aujourd'hui une beauté esthétique, en se parant de peintures signées Les Cranneuses.





l'ensemble forme le complexe thermique des Hauts-de-Garonne, fonctionnant 24h/24 et 7j/7.

D'une part, les deux fours installés sont capables d'incinérer annuellement 120 000 tonnes d'ordures ménagères. D'autre part, la chaleur émise alimente l'eau et le chauffage urbain. Grâce à cet équipement, la quantité de fuel utilisée jusqu'alors, est réduite de 48%, soit 8 500 tonnes par an. Depuis, la performance environnementale n'a cessé d'être recherchée : lavage des fumées en 1993, transformation en déchets solides inertes réutilisés pour la construction d'infrastructures routières en 1997 (procédé de vitrification par torche à plasma), passage au gaz en 1999.

● Une gestion partagée

Le complexe thermique des Hauts-de-Garonne est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Elle est soumise à un arrêté préfectoral qui définit précisément les conditions d'exploitation et les normes de rejets à respecter, conformément à la réglementation. Depuis 2020, le réseau de chaleur est exploité par la société

Hauts-de-Garonne Énergies, filiale d'IDEX et de Mixéner. La valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du territoire métropolitain ont été confiés à Valbom (contrat de délégation de service public), sous la marque de Bordeaux Métropole Valorisation. Ce marché inclut la gestion des UVE de Cenon et de Bègles, ainsi que du centre de tri de Bègles.

● 2021-2026 : rénovation et extension du réseau de chaleur

Depuis 2021, sont en cours la rénovation de 70% du réseau (pour rechercher une économie de plus de 17 000 m³ d'eau / an) et une opération d'extension, afin de permettre à 2 800 logements supplémentaires de bénéficier d'une énergie verte et locale. Après travaux, le réseau fera appel à 85 % d'énergies renouvelables et de récupération pour chauffer 14 000 logements : une chaleur issue principalement de la valorisation énergétique des déchets par l'UVE, complétée par la chaufferie biomasse et gaz des Akènes de Lormont.

● Remise en beauté de l'UVE de Cenon

Dans les prochaines semaines, scrutez l'UVE, vous y verrez des cordistes s'attaquer à un ambitieux chantier pictural. Bordeaux Métropole Valorisation a en effet souhaité offrir une véritable identité graphique à l'UVE, en s'appuyant sur un signal artistique fort. Et après appel à projet, c'est la proposition artistique imaginée par Les Cranneuses qui a été retenue. Des formes géographiques colorées et des dessins (floraux, animaliers, astraux) vont s'étendre sur l'intégralité des bâtiments. La nuit, on y verra même y scintiller la lune et les étoiles !

Au printemps, les Cranneuses vont donner une continuité à leur œuvre picturale, en invitant les enfants de Jules Michelet à réaliser une fresque sur le mur de pala de l'école et les habitants, à décorer leurs balcons et jardins.

Par ses couleurs, l'UVE va aussi réchauffer les cœurs...



Mathilde Verger

Cheffe de projet parc des Coteaux

Géographe de formation, la Cenonnaise Mathilde Verger vient de rejoindre l'équipe du GPV* en charge, entre autres, de la gestion du parc des Coteaux.

● Résidente depuis 2017, qu'appréciez-vous à Cenon ?

C'est une ville qui « vit » beaucoup grâce à son tissu associatif dynamique. Les activités culturelles y sont nombreuses avec la programmation du Rocher de Palmer. J'apprécie les initiatives et l'engagement de la Ville dans ses quartiers prioritaires. Par exemple, le Jardin RêVé animé par Germaine Veille qui fait un travail pédagogique autour du jardinage et de l'environnement.

● Et vous courez pour l'US Cenon athlétisme

Bien que je pratique l'athlétisme depuis mes 4 ans, je peux dire que l'US Cenon et mon entraîneur Lotfi Turki ont structuré ma vie de sportive. En 2024, j'ai gagné une médaille de bronze sur 400 mètres au championnat de France des masters. Pour 2025, je prépare le 800 mètres et le relais 4x4 du championnat d'Europe qui aura lieu à Madère (Portugal). Mais avant, je participerai au championnat de France indoor à Miramas. Ça aura valeur de test.

● Comment êtes-vous arrivée au GPV ?

Lorsque j'ai découvert l'annonce du GPV recherchant son nouveau chef de projet parc des Coteaux, j'ai eu l'impression que ce poste était fait pour moi. Mon expérience de directrice d'école, mon profil de géographe et ma pratique sportive dans les parcs les a intéressés. Le géographe voit les milieux comme un système qui se nourrit d'interactions entre l'homme et la nature, entre la nature et la culture : slogan de la ville de Cenon d'ailleurs... Ces interactions sont étudiées, afin qu'elles aient le moins d'impacts négatifs sur la biodiversité d'un milieu.

● Quelle est votre mission principale au parc des Coteaux ?

J'anime et coordonne le plan de gestion intercommunal en collaboration avec les villes de Bassens, Cenon, Floirac, Lormont, Carbon-Blanc et Bordeaux Métropole. L'ambition est d'y associer la préservation des espaces avec le développement des usages qui y sont ancrés ou s'y ancreront. Cette méthodologie singulière associant experts, techniciens, habitants et usagers, est baptisée « la sagesse des jardiniers ». Chaque endroit du parc est analysé au peigne fin par des bureaux d'études. Nous disposons de fiches-actions sur chacun d'eux et des préconisations pour leur entretien écologique. Par exemple à Cenon : la prairie de Tranchère possédant un sol riche, nous y faisons de la fenaison plutôt que de la tonte, afin de préserver sa biodiversité. Quant à la « sagesse des usagers », nous souhaiterions que les gens aient un comportement plus respectueux. Par exemple il est déconseillé de rouler en moto au parc Palmer, d'y cueillir des fleurs ou de sortir des sentiers pour ne pas gêner la faune.

● Quel est votre souhait pour le parc des Coteaux ?

Celui d'y voir revenir l'azuré du serpolet, papillon qui symbolise la vitalité d'un milieu. Il est considéré comme une espèce « parapluie », c'est-à-dire qu'en le protégeant, nous protégeons un grand nombre d'autres espèces. L'azuré du serpolet était visible dans nos parcs jusqu'en 2022. En 2023, on a constaté sa diminution et en 2024 sa disparition. Nous recherchons donc la présence de deux espèces : l'origan, plante que l'azuré butine et sur laquelle il pond ses œufs, et la fourmi myrmica dont la chenille se nourrit pour se développer. Si l'azuré revient, ce sera une bonne nouvelle pour le parc des Coteaux.

Plus d'infos : www.gprivedroite.fr

*GPV : Grand Projet des Villes rive droite



Quinzaine de l'égalité et de la diversité

Jusqu'au 29 novembre

La Ville et ses partenaires se mobilisent pour promouvoir l'inclusion, l'égalité des droits et les diversités.

Lire p. 8

Spectacle

Miroir des (In)visibles

Vendredi 22 novembre • 20h

Soraya Benac (compagnie TeMpo TiemPo) utilise les claquettes, les arts plastiques, le chant et le théâtre pour restituer le témoignage de femmes incarcérées à Gradignan. En cours de création, il s'agit là d'un point d'étape. Le spectacle sera présenté le 21 mars 2025.

> Espace Simone Signoret | Gratuit, dans le cadre du festival Hors-Jeu / En Jeu

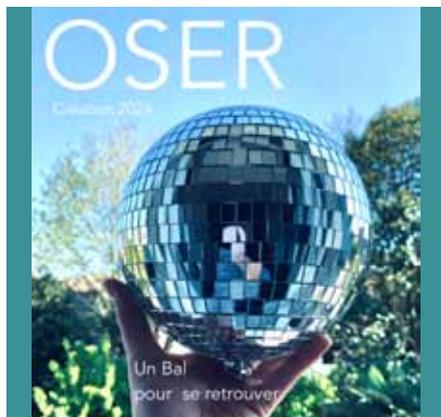
Balade urbaine

Histoires et trésors solidaires

Samedi 23 novembre • 10h

Entre nature et culture, les éclaireurs urbains Estelle et Mamour de l'Alternative Urbaine vous conteront la riche histoire d'un Cenon méconnu. 12 personnes maximum.

> Prix libre, inscription obligatoire : bordeaux. alternative-urbaine.com/balade/cenon



Théâtre

Oser

Samedi 23 novembre • 20h30

Rémi Labrousse raconte comment grandir avec les autres dans un « bal de vie ». Le récit intime d'un homme, d'un père. Un parcours pour se (re) construire. Une création accompagnée et soutenue par la Ville de Cenon.

> Château du Diable | 10€ / 5€

Sport

Cyclocross Palmer

Dimanche 24 novembre • 12h30-16h

Organisée par l'association Cyclo club de Saint-Loubès, l'épreuve est ouverte aux licenciés UFOLEP.

> Parc Palmer | En accès libre

Théâtre

Le rire de David

Vendredi 29 novembre • 20h45

Munich 1919. Dans son cabaret, David Canetti présente des numéros minables jusqu'à sa rencontre avec Kristin Von Daltenbrunner. Ensemble, leur numéro de voyance remporte un grand succès. Mais comment croire à ses visions si noires ? Un jeune homme assiste parfois au spectacle. Il veille et semble attendre son heure patiemment... Par la compagnie Je te lis.

> Oscillo-théâtre | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune

Grand concert solidaire

Samedi 30 novembre • 14h

Toutes les classes de l'école municipale de musique, plus de 100 élèves sur scène, s'unissent autour du thème de la solidarité.

> Rocher de Palmer | Gratuit

Cenon fait son

Téléthon

Soirée Jeux de société

Vendredi 22 novembre • 18h

> Maison des associations | Entrée libre
Buvette et restauration sur place.

Loto

Vendredi 29 novembre • 18h30

> Château du Diable | Entrée libre, buvette, grillades et frites sur place, cartons payants.

Journée « Activités aqualudiques »

Samedi 30 novembre • dès 10h

> Complexe aqualudique Elodie Lorandi
| 05 56 86 10 35 - piscine.cenon.fr

>>> Renseignements : 06 21 40 75 75 / 05 57 54 45 50 / abadies@cenon.fr

NOV.

Au programme



Balade urbaine

Histoire et héritage au féminin

Samedi 30 novembre

Un voyage à travers le temps et l'Histoire, où chaque pas nous rappelle l'importance de la place des femmes dans notre société. 12 personnes maximum.

> Prix libre, inscription obligatoire : bordeaux. alternative-urbaine.com/balade/cenon

Exposition

Mayotte à l'endroit, Mayotte à l'envers

Jusqu'au 12 décembre, aux heures d'ouverture

L'OCAC invite à découvrir les coulisses et les étapes de création (vidéos, photographies, planches BD, gouaches...) de l'ouvrage signé Adrien Le Galloc'h et Simon Mitteault.

> Les ateliers 38, 38 rue Pasteur | En accès libre

Soirée Karaoké / blind-test

Samedi 30 novembre • 18h30

> Château du Diable | Entrée : 10€. Couscous et buvette sur place.

Soirée e-sport

Mercredi 4 décembre • 18h30

Tournois Mario Kart, Freeplay Super Smash Bros Ultimate.

> Château du Diable | Inscription aux tournois 3€, entrée libre pour le public. Pizzas et buvette sur place.

Soirée

« Cenon en scène »

Samedi 7 décembre • 18h30

Spectacle de talents locaux (musiques et humour).

> Château du Diable | Prix du jury et du public. Inscriptions conseillées en tant que "talent". Entrée payante (places limitées). Buvette et restauration sur place.

DéC.

+ Tout l'agenda sur cenon.fr



**Propositions de la ludo-médiathèque
La Lettre. Gratuit sur réservation**

T. 05 57 77 31 77

ludomediathèque@cenon.fr

« Par tous les seins »

Samedi 23 novembre • 10h30

Frise participative sur la représentation des corps dans les médias. Dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité.

Pour tous à partir de 10 ans.

Lecture confiture

Samedis 23 novembre et 21 décembre

> **10h15** : lectures en famille pour les enfants de 18 mois à 3 ans.

> **11h15** : lectures en famille pour les enfants dès 4 ans.

« Fresque du textile »

Mercredi 27 novembre • 9h-12h

Découvrez les dessous de l'industrie du textile, ses impacts, les alternatives. Et apprenez des solutions vertueuses et applicables par tous, avec Antonin Le Bougnec. A partir de 15 ans. Sur inscription par mail jusqu'au 25 novembre à la_source_maison_ecocitoyenne@cenon.fr

Escape game

« Mémoires de la forêt »

Mercredi 27 novembre • 14h-17h

En équipe de 2 à 5 joueurs, aidez Ferdinand la taupe à retrouver le message qui lui a été confié. A partir de 9 ans.

« Fresque d'hiver »

Mercredi 4 décembre • 15h

Créez sur les vitres de la ludo-médiathèque, une illustration géante avec l'aide des illustratrices Sarah Ayadi et Chloé Cavalier. A partir de 8 ans.

Braderie jeux

Samedi 7 décembre • 10h-17h

Vente de jeux d'occasion et présentation de nouveautés avec la librairie 20 000 jeux sous les livres et l'association Jeux de société Gironde. Tout public. Entrée libre.

« Cartes de vœux »

Samedi 14 décembre • 10h30-12h

La carotte noire, atelier d'impression artisanale, vous apprend à créer vos cartes de vœux en utilisant le papier découpé / collage (à partir de 5 ans), la sérigraphie (à partir de 8 ans).

Théâtre

Recherches autour de Lilith

Vendredi 6 décembre • 20h30

Deux comédiennes et un musicien de la compagnie Tout Foulkan, racontent leur découverte de Lilith qui, d'après la légende, bien avant Eve, aurait été la première femme d'Adam.

> Oscillo-théâtre | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune

Opération verte

Samedi 7 décembre • 9h30

Broyage, distribution de composteurs et de plants d'arbres. Lire p. 8.

> Centre Triboulet

Atelier culinaire enfants

Fais péter ta tablette

Samedi 7 décembre • 9h30

L'association « Et Toque ! » apprend aux enfants à réaliser une tablette au chocolat. A partir de 5 ans. Renseignements : 06 22 47 30 33

> Espace Nelson Mandela | 5€ sur réservation



Ciné pitchou

« Cœur fondant »

Mercredi 18 décembre • 10h30-11h

Anna la petite taupe a préparé un fondant au chocolat pour l'anniversaire de son ami Biserte. Elle s'apprête à traverser la forêt, sauf qu'un terrible monstre poilu rôde dans les parages... Mais est-il si méchant ? A partir de 4 ans.

Lecture musicale

« Contes d'hiver »

Vendredi 20 décembre

Accompagnée de sa guitare, Manuela partage son amour du livre et offre une nouvelle expérience de lecture aux petites et grandes oreilles avec une énergie pétillante !

> **10h-10h30** : pour les 0-3 ans (complet)

> **11h-11h30** : pour les 0-3 ans

> **17h-17h30** : à partir de 4 ans

Pétanque

Challenge Michel Coirier

Samedi 7 décembre • 13h

Concours doublette seniors réservé aux personnes détenant une licence de la Fédération Française de Pétanque.

> Boulodrome place Duvin | Rens : Pétanque Cenon les collines - 06 10 07 03 07

Village de Noël

7 et 8 décembre • 10h-18h

Une vingtaine d'exposants (alimentaire et artisanat), une piste de rollers et des animations conviviales. Plus d'infos à venir sur cenon.fr

> Place François Mitterrand

Salon

« spécial cadeaux »

Dimanche 8 décembre • 11h-18h

Par le comité de quartier Ariane-Sarailière : espace shopping (bijoux, parfums, maroquinerie, prêt-à-porter, coffrets...), espace bien-être, restauration sur place (cuisine du monde), tombola, etc.

> Espace Nelson Mandela | Entrée libre

Natation

Meeting tous à l'eau

Dimanche 8 décembre • 13h-18h

Le Comité de Gironde de Natation, accompagné des comités sportifs handisport et sport adapté organisent depuis 10 ans cet événement mettant en lice des équipes de 4 nageurs : 2 nageurs valides, un nageur handisport et un nageur sport adapté.

> Complexe aquatique Elodie Lorandi

Spectacle inclassable

Canopée

Jedi 12 décembre • 20h30

One man show ? Numéro de cirque théâtralisé ? Concert ? Ce spectacle inclassable met en scène Norenjiv, musicien chanteur électro. Seulement, lorsque ses machines lui font défaut, le show vacille, le masque tombe, l'homme simple se dévoile, jusqu'à libérer sa part animale...

> Espace Simone Signoret | 15€, 12€, 5€

Théâtre

Roméo et Juliette

Vendredi 13 décembre • 19h45

« Roméo et Juliette », c'est la grande histoire d'amour du théâtre, une tragi-comédie intemporelle, infiniment riche et émouvante. Par la compagnie La Sauce Théâtre.

> Oscillo-théâtre | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune

Concert tôt

Concert de Noël

Samedi 14 décembre • 20h30

Avec l'Ensemble Vocal d'Aquitaine et le chœur de femmes Eurydice, sous la direction de Damien Sardet. Proposé par Polifonia Elaine Lavail.

> Eglise Saint-Romain | Tarif plein : 13€
 Tarif 12-26 ans et demandeurs d'emploi : 7€
 Tarif carte jeune : 5€



Seul-en-scène musical

Hépatik Girl, une épopée auto-immune

Jeudi 19 décembre • 20h30

Claire veut acheter un appartement alors que dans son corps, trois maladies chroniques ont élu domicile. Et si les désordres de son corps étaient en lien avec la dégradation de l'environnement ? Une histoire vraie, drôle et optimiste, que Marie-Claire Neveu slame, danse pour raconter sa métamorphose en super-héroïne : Hépatik Girl !

> Espace Simone Signoret | 15€, 12€, 5€

Théâtre et marionnettes

Sherlock Holmes et l'escarboucle bleue

Vendredi 20 décembre • 19h45

Le Dr Watson raconte comment avec Holmes, ils ont résolu l'affaire de l'escarboucle bleue, pierre précieuse de la comtesse de Morcar volée quelques jours auparavant... Par la compagnie 10 secondes et des brouettes.

> Oscillo-théâtre | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune



Théâtre

Hautes définitions

Vendredi 10 janvier • 20h45

Une conférence déjantée autour d'un abécédaire "inutile en soi, mais distrayant pour les autres"... Par Les Porteurs d'histoires.

> Oscillo-théâtre | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune

Cérémonie

Vœux du Maire

Jeudi 16 janvier • 18h

Vœux du Maire et des élus du Conseil municipal aux habitants et aux acteurs de la ville.

> Rocher de Palmer | Entrée libre



Concert

Madame « 2^e volet »

Vendredi 17 janvier • 20h30

Flora Estel et ses complices musiciens dévoilent en exclusivité leurs nouvelles compositions travaillées durant la semaine en résidence artistique.

> Espace Simone Signoret | Entrée libre

Repas des aînés

Samedi 18 janvier

Repas dansant à l'invitation de la Ville et du Centre communal d'action sociale. Inscriptions closes.

Mois de la danse

Du 18 janvier au 9 février

Proposé par l'Office culturel et d'animation de Cenon (OCAC), Musiques de nuit et la Ville de Cenon.

Stages

Hip-hop, sabar, K-pop, classique et pour la première année : « heels dance » (danse sur talons) et flamenco.

Renseignements et inscriptions auprès de l'OCAC : 07 82 45 15 83 – ocac@culture-cenon.fr

Spectacle

Les codes secrets du ballet romantique

Vendredi 31 janvier • 20h30

> Rocher de Palmer | Réservations au Rocher de Palmer. Tarif plein : 16€ / Tarif abonné : 13€ / Tarif infidèle : 14€ / Enfants - 12 ans : 13€ / Tarif famille : 9€



Contacts

Espace Simone Signoret

T. 05 47 30 50 43

| reservation.signoret@cenon.fr

Théâtre Alizé - Oscillo Théâtreoscope

T. 05 56 86 21 45

| theatre.alize@gmail.com



Exposition et vente à petits prix de vêtements, de linge de maison, de vaisselle, de jouets, de chaussures, d'objets de bric-à-brac et de livres. Prévoir vos sacs pour ranger les articles achetés.

Braderies solidaires

Jeudis 21 et 28 novembre / 5, 12 et 19 décembre / 9 et 16 janvier / 14h-17h

Jeudis 7 et 14 novembre / 13h-16h

Samedis 7 décembre et 11 janvier / 10h-17h

> Secours Populaire, résidence Trait d'union, bât. A, 81 rue Alexandre Dumas

Braderie d'hiver

Dimanche 17 novembre, 10h-12h / 14h-17h

> Espace jeunesse famille Nelson Mandela

Braderie de jouets

Dimanche 15 décembre, 10h-12h / 14h-17h

> Espace jeunesse famille Nelson Mandela

Tribunes p

Espace d'expression des groupes politiques conformément à la loi du 27/02/2002

● Le groupe socialiste et apparentés

Galvanisons l'action culturelle pour tous

À Cenon, nous faisons de la culture un moteur de développement, d'inclusion et de dynamisme pour notre ville.

En septembre, nous sommes fiers d'avoir obtenu au Rocher de Palmer la « micro-folie », ce dispositif numérique formidable permettant à nos scolaires et à tout public désirant faire cette découverte, d'avoir accès aux œuvres de plus de 200 instituts et musées en France, en Europe et dans le reste du monde.

En 2025, nous aurons le plaisir d'inaugurer le cinéma Utopia, symbole de diversité cinématographique, au cœur de notre territoire. Ses tarifs accessibles, ses amplitudes d'ouverture font de cet équipement un bien commun précieux pour l'ensemble de nos habitants.

2025 sera aussi les débuts du cirque Éclair dans le centre de Triboulet, alliant art et jeunesse, pour offrir des moments magiques à nos habitants et surtout à notre jeunesse. Notre partenariat avec l'Opéra National de Bordeaux, notamment avec le mois de la danse, renforcera l'accès à des œuvres d'exception, rendant la culture accessible à tous.

Le chantier de l'Estacade, qui marie sport et culture, est une nouvelle étape dans notre ambition de faire vivre Cenon à travers des projets innovants. L'ouverture est envisagée à la fin du printemps 2025.

Ensemble, nous bâtissons un avenir où chaque Cenonnais a sa place.

● Groupe Les Ecologistes

Le chêne de Triboulet s'est brisé

Remarquable et vénérable, il s'est éteint. Le magnifique chêne pédonculé de Triboulet s'est brisé le week-end de la rentrée. Celui qui a abrité sous son ombre de nombreux enfants du centre de loisirs et fut le point de ralliement de nombreuses manifestations municipales a disparu. Cet arbre avait d'incroyables dimensions : 18 mètres de haut, 15 mètres de diamètre, plus de 4 mètres de circonférence. Mais derrière ces chiffres, il était surtout un emblème pour la ville de Cenon et tous ses habitants. Il démontrait par sa présence à quel point l'arbre est un patrimoine naturel pour toutes et tous.

C'était le patrimoine de tous les Cenonnaises et Cenonnais, et au-delà. Un bien commun !

Le meilleur moyen de se souvenir du chêne de Triboulet, c'est de ne jamais oublier que même s'il est puissant et immense, chaque arbre a ses fragilités. Protégeons-les comme tous les biens communs qui améliorent notre quotidien. Faisons en sorte que les jeunes arbres qui nous entourent puissent eux-aussi devenir des arbres remarquables qui traversent les âges. Et ainsi servir au plus grand nombre pour se rafraîchir, se retrouver, favoriser la biodiversité. C'est à chacun d'entre nous de protéger notre patrimoine pour en profiter encore pendant de longues décennies.

Groupe EELV - Les Écologistes

● Groupe des élus communistes et apparentés

Budget Barnier: Tout à droite

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Assemblée Nationale entame les débats sur le projet de loi de finances 2025.

Les services publics du quotidien sont les principales cibles de ce programme d'austérité ; ce sont **nous, citoyens qui en subiront les conséquences et passeront à la caisse :**

- moins 4000 enseignants dans l'éducation ;
- baisse des remboursements de soins (médecin : -2,8€ remboursé ; indemnités arrêt maladie : -12€/jr ; ...)
- augmentation de la taxe sur l'électricité payée par tous les foyers

Ces dernières années déjà, les collectivités territoriales avaient dû œuvrer, faire des choix politiques pour compenser les baisses budgétaires imposées par les gouvernements précédents. Comment **les piliers de notre modèle social** que sont les régions, départements et communes vont-ils encore pouvoir supporter 5 milliards d'€ en moins ?

L'éducation, le sport et la culture, objectifs premiers de l'engagement des élus communistes et apparentés à Cenon pour donner toutes les chances de réussite à l'ensemble de notre jeunesse quel que soit son milieu social, ne pourront être une nouvelle fois une variable d'ajustement !

Les élus communistes et apparentés font et feront de ces objectifs un combat permanent.

● France insoumise

60 milliards de déficit ...

Cette situation budgétaire est le résultat de la politique économique désastreuse menée depuis 7 ans et en particulier de la baisse des impôts sur les grandes entreprises et les ménages les plus aisés. Nous la gauche NFP, refusons que les erreurs de l'ex-majorité présidentielle soient payées en sacrifiant les services publics, les retraités et son irresponsabilité écologique. Nous demandons de relever les prélèvements obligatoires sur ceux qui ont été totalement épargnés de l'effort national ces dernières années.

Claudine Chapron, LFI

Politiques

● Nouveau Parti Anticapitaliste

Un budget de combat contre les plus pauvres

Le budget de Barnier, c'est 60 milliards d'« efforts » pour « réduire le déficit public ». Une déclaration de guerre contre le monde du travail, les jeunes, les immigré-es, les retraité-es, les chômeur-es... celles et ceux qui font tourner la société.

Derrière le baratin qui prétend faire payer les « plus fortunés », ce sont les budgets de la Santé et de l'Education, les budgets sociaux, ceux des collectivités territoriales qui vont subir des coupes sévères... à l'exception de l'armée et des forces de police.

La dette est creusée par les subventions aux grandes entreprises, les exonérations de cotisations sociales, la suppression de l'impôt sur la fortune, 200 milliards chaque année. Elle coûte plus de 50 milliards d'intérêts annuels, un transfert direct d'argent public à la finance !

Macron-Barnier-Retailleau-Le Pen, c'est la politique du capital, la régression sociale généralisée, la militarisation de la société et des politiques de plus en plus autoritaires et réactionnaires.

En finir avec la dette qui alimente les profits, c'est imposer un monopole public bancaire sous le contrôle des travailleur-es et de la population !

Christine Héraud - NPA - cenon@npa33.org

● Ensemble pour Cenon

Liberté de vote.

Durant la période d'élection de la nouvelle assemblée nationale, les politiques ont appelé à pratiquer l'arc républicain afin de contrer l'extrême droite. Des alliances surprenantes et incompréhensibles naquirent.

Quelques mois après, les élus locaux de la majorité se permettent, en conseil municipal, de contester le choix politique de notre groupe. En effet, nous n'avons pas donné de consignes de vote pour le second tour des législatives. Nous n'admettons pas que l'on puisse obliger les électeurs à voter pour tel ou tel candidat, symbole de privations du droit fondamental de notre République de pouvoir s'exprimer en toute liberté dans les urnes. Sommes-nous de fait des personnes d'extrême droite : NON.

Nous rappelons que la constitution française de 1958 admet l'existence de plusieurs partis politiques dit de droite, de gauche, du centre et d'extrêmes. Induire le vote d'un électeur lui retire son libre arbitre et de fait banalise complètement l'existence des français qui ont des appétences pour tel ou tel parti.

Notre définition de "faire de la politique" est de pouvoir échanger ensemble même si nos visions ne sont pas les mêmes, symbole de richesse de notre pays et signe de fraternité et de tolérance les uns envers les autres.

La France, pays de la démocratie, nous permet cette perspective, n'entrons pas dans la dictature en écoutant des politiques induire notre droit de vote, ce droit de pouvoir s'exprimer sans peur de l'Autre. Une politique de peur ne doit pas nous enlever notre devoir de voter en toute conscience : conservons cet acquis républicain.

Groupe Ensemble Pour Cenon

● Cenon à droite

Face au chaos actuel généré par une politique inconstante au plus haut niveau, un ordre doit s'installer en urgence. La politique se dévalorise lorsqu'elle perd le sens premier du bien commun pour celui de la survie des chapelles. Michel Barnier doit être salué pour son courage dans cette situation ou il y a plus de coup à prendre que de félicitations à recevoir. Il est actuellement le seul point stable face à cette assemblée qui continue à faire honte à la France dont les exemples tombent tous les jours sur nos écrans. Les outrances d'une partie de l'hémicycle, dont ce chaos est le fruit, ne cessent pas pour autant, obligeant à l'heure où j'écris ces lignes au 49.3 certainement. Alors ici et ailleurs, il faudra se souvenir qu'une partie responsable de ce monde politique a servi la France en proposant des solutions pour le bien commun. Michel Barnier en est l'incarnation c'est un homme d'état ce qui est rare en ces temps troublés, il n'est pas seul heureusement en France et dans chaque commune on trouve ces bonnes volontés, Cenon a les siennes, mais aussi ses dérives populistes. Aux citoyens de juger qui en ces temps chaotiques sera digne de les représenter dans les futures échéances.

Philippe Tardy - cenonadroite@gmail.com

● Collectif Citoyen Cenon en Commun

Dérèglement climatique

Nous observons les conséquences du dérèglement climatique ces derniers mois. Le gouvernement Barnier-Macron-Lepen ne fera rien. Ils actent même la réduction des budgets de la transition écologique quand la priorité est sous leurs yeux. Les plus impactés seront une fois de plus les plus précaires. La ville doit agir et soutenir les habitants.

Des solutions existent :

- **L'urbanisme** via le PLU doit prendre en compte les besoins de logement tout en apportant la réponse aux besoins de proximité en commerce et en services.
- La **mobilité durable** doit être priorisée, en favorisant les transports en commun et les modes doux et sécurisés.
- Les bâtiments doivent être **énergétiquement efficaces**, via la rénovation et l'usage de matériaux durables. Ils peuvent inclure une production d'énergie type solaire.
- Une **économie circulaire** limitera le gaspillage des ressources.
- La **participation citoyenne** garantira l'adaptabilité des villes et l'engagement des habitants face aux défis climatiques.
- Une meilleure **gestion de l'eau** pour faire face aux risques d'inondations et de sécheresses.
- La **végétalisation** est, enfin, essentielle pour lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et préserver la biodiversité.

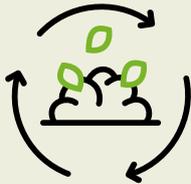
Pour l'amélioration de la qualité de vie de tous, ces investissements seront indispensables. A nous de les faire entendre !

Fabrice DELAUNE, Groupe Cenon en Commun, LFI.

#12

Opération verte

• Samedi 7 décembre
9h30 - 12h30 | 13h30 - 16h30
Au centre Triboulet
1 avenue Pierre Loti



Distribution de composteurs

Gratuit | sans inscription
+ Atelier réussir son compost

Broyage de vos branchages

Gratuit | sans inscription



Distribution de plants d'arbres fruitiers et d'arbustes

Gratuit | inscription obligatoire

+ d'infos sur cenon.fr

